

Compte Rendu de la réunion du Conseil Syndical du 04 aout 2023

" Association Foncière Pastorale "

Présents :

Maryline Duval, Pascale Buisson, - Dany Buisson, Didier Buisson-Daniel Parmier,

Procurations : Lazier Raymond à Maryline Duval et Margueron Guy a Pascale Buisson,

Excusés :

Alain Buisson, Buisson Bruno, Margueron Pierre- Dominique Ernaga -Lozat Georges, Éric Buisson, Jean Louis Bermond.

Ordre du jour (points à rajouter : courrier TELT, point Berthelot Thierry et note de frais à rembourser)

Ordre du jour

- **Contrat Noémie Charrier (zones Jardelly, Château d'eau, Grand chenal, la Combaz)**
- **Etat des lieux Groupement de la Partie**
- **Projets Orgère (mobile home etc....**
- **Divers**

1 - **Contrat Noémie Charrier** : Zones Jardelly, Château d'eau, Grand Chenal et la Combaz

Le conseil syndical valide la proposition de loyer faites par Mme la Présidente. Le prix de la location est de 11,98€/hectare, nous suivons le tableau de référence établie en 2019 avec l'aide de la SEA.

Pour ces zones classées en 4eme catégorie et 5emme catégorie, avec en estimation 40% d'herbes.

Mme la présidente fera le Contrat Pluriannuel de Pâturages à Mme Charrier Noémie selon les critères cités ci-dessus.

Quelques difficultés rencontrées au Villaret avec M Serge Chardonnet ont été résolu après discussions. Concernant cette zone il reste à résoudre le sujet de M Mestrallet Gilles qui pâture la parcelle de M Chardonnet. (Avec une autorisation d'exploiter écrite cette année par le propriétaire du terrain et l'exploitant) tout cela en dehors des accords avec l'AFP.

2- État des lieux Groupement de la Partie : Le Compte rendu réalisé par La SEA (Estelle Mikilic) en juillet a été envoyé aux membres de l'AFP qui le valide.

3- Courrier TELT : Mme la présidente informe le conseil syndical que la société TELT a fait parvenir un courrier en recommandé lui annonçant que le projet de bande transporteuse évoqué en janvier (le plan b) ne survolait pas les parcelles de l'AFP. En réponse à ce courrier, Mme la présidente leur a transmis une carte représentant les contours du périmètre de l'AFP, ainsi qu'une vue sur la zone identifiée par l'installation et leur indiquant que même le nouveau projet de survol est dans la zone de l'AFP.

4- Berthelot Thierry

Cet exploitant accuse un retard de deux loyers (2021,2022) pour ses paiements soit 96€. Mme la présidente lui a demandé de régler ses dettes (par téléphone, par email et un courrier recommandé lui a été adressé l'année dernière que M. Berthelot n'a pas apprécié).

Les membres du conseil syndical sont unanimes pour dénoncer le contrat précaire qui le lie avec l'AFP. Cela sera fait en Octobre (6 mois de préavis).

5-Projet Orgère :

Il faut que l'on trouve rapidement un emplacement définitif pour le mobile home à l'automne et ne plus le bouger. (Les déplacements de ce type le rende vulnérable et fragile).

Une réflexion globale doit être mener pour l'activité de la chèvrerie des Arcosses. Agrandissement du chalet actuel ? Location d'un atelier de transformation ? Plusieurs pistes sont à envisager pour les années futures et de façon pérenne.

Les membres du conseil syndical souhaitent rencontrer les membres de la commission Agriculture et foret de la commune pour en discuter.

6- Divers

La Norma chalet du Carrelet : La cuve a eau fonctionne bien, le berger demande s'il peut rester 10 jours de plus, (à savoir que la date de descente du troupeau est fixée chaque année avec l'ouverture de la chasse) Didier qui est président de la chasse donne son accord, les zones a pâturer seront celles plus basse.

A ce jour Sébastien Menjoz n'a pas mis ses vaches sur la Reponse, elle devrait arriver vers le 15 Août.

Remboursement de la bouteille de gaz acheté par Mme la présidente pour le fonctionnement du chauffe-eau à gaz du Mobile Home, soit 42.90 euros.

Les membres du conseil syndical valide cette demande.

